

I.CERAM

Société anonyme

1, rue Columbia

Parc d'Ester

87280 LIMOGES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

I.CERAM

Société anonyme

1, rue Columbia

Parc d'Ester

87280 LIMOGES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société I.CERAM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société I.CERAM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 avril 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

The image shows a blue shield logo with a white checkmark on the left, and a handwritten signature in black ink on the right. The signature appears to be 'Aidan'.

Albert Aidan



SA I.CERAM

PARC D ESTER
1 RUE COLUMBIA
87068 LIMOGES CEDEX

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2022 au 31/12/2022

Activité : Fabrication d'implants chirurgicaux

BILAN (en Euros)

ACTIF	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Recherche et développement	74 449	74 449	-	-
Concessions, brevets, droits similaires	683 293	365 019	318 274	300 472
Fonds commercial	10 000	-	10 000	10 000
Autres Immobilisations incorporelles	-	-	-	1 000
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	138 955	89 086	49 868	59 104
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 827 675	1 711 212	116 463	234 179
Autres immobilisations corporelles	428 603	335 173	93 430	175 654
Immobilisations en cours	641 420	43 106	598 314	534 415
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	4 937	-	4 937	129 500
Participations évaluées selon mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	964 892	733 382	231 510	543 787
Créances rattachées à des participations	659 028	270 082	388 946	410 934
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	14 613	-	14 613	14 613
TOTAL (I)	5 447 864	3 621 509	1 826 355	2 413 658
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements	194 215	-	194 215	163 830
En-cours de production de biens	1 137 689	-	1 137 689	768 309
En-cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	1 208 639	255 675	952 964	1 154 638
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	51 881
Clients et comptes rattachés	280 333	-	280 333	374 147
Autres créances	-	-	-	-
- Fournisseurs débiteurs	26	-	26	1 807
- Fournisseurs Avoirs à recevoir	-	-	-	13 945
- Personnel	-	-	-	400
- Organismes sociaux	-	-	-	-
- Etat, subventions à recevoir	25 500	-	25 500	19 907
- Opérations particulières avec l'Etat	-	-	-	(0)
- Etat, impôts sur les bénéfices	290 000	-	290 000	307 006
- Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	106 744	-	106 744	122 452
- Autres	155 428	-	155 428	152 280
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	12 440	-	12 440	127 979
Instrument de trésorerie	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	44 177	-	44 177	80 564
TOTAL (II)	3 455 191	255 675	3 199 516	3 339 146
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations (IV)	-	-	-	-
Ecarts de conversion actif (V)	-	-	-	-
TOTAL ACTIF (0 à V)	8 903 055	3 877 184	5 025 871	5 752 804

BILAN (en Euros)

PASSIF

31/12/2022

31/12/2021

Capitaux Propres

Capital social ou individuel (dont versé : 590 914,30)	590 914	590 914
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 977 026	2 547 818
Ecart de réévaluation	-	-
Réserve légale	22 515	22 515
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	(936 524)	(570 792)
Subventions d'investissement	365 340	138 081
Provisions réglementées	-	-
Résultat de l'exercice précédent à affecter	-	-
TOTAL (I)	2 019 271	2 728 536

Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	121 443	-
TOTAL (II)	121 443	0

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL (III)	0	0

Emprunts et dettes

Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
- Emprunts	1 621 599	1 838 586
- Découverts, concours bancaires	-	-
Emprunts et dettes financières diverses		
- Divers	191 895	156 434
- Associés	107 691	105 950
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	719 557	604 218
Dettes fiscales et sociales		
- Personnel	76 188	104 486
- Organismes sociaux	122 822	157 618
- Etat, Impôts et taxes recouvrables sur des tiers	1 231	1 501
- Etat, impôts sur les bénéfices	-	-
- Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	-	-
- Etat, obligations cautionnées	-	-
- Autres impôts, taxes et assimilées	20 456	28 888
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	(0)
Autres dettes	7 899	10 768
Instrument de trésorerie	-	-
Produits constatés d'avance	15 819	15 819
TOTAL (IV)	2 885 157	3 024 268

Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	5 025 871	5 752 804

COMPTE DE RESULTAT (en Euros)

31/12/2022

31/12/2021

	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises	8 039		8 039	10 167
Production vendue biens	958 873	338 932	1 297 805	1 511 736
Production vendue services	22 533	78 000	100 533	52 650
Chiffre d'affaires net	989 445	416 932	1 406 377	1 574 552
Production stockée			240 472	150 010
Production immobilisée			23 933	(9 098)
Subventions d'exploitation			51 680	45 854
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			177 367	63 512
Autres produits			19	0
Total des produits d'exploitation (I)			1 899 848	1 824 831
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 411	7 769
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements			302 310	356 045
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			(30 385)	7 208
Autres achats et charges externes			1 264 568	1 045 639
Impôts, taxes et versements assimilés			7 976	37 432
Salaires et traitements			700 404	670 000
Charges sociales			178 421	148 752
Dotations aux amortissements sur immobilisations			235 799	336 862
Dotations aux provisions sur immobilisations			18 253	66 776
Dotations aux provisions sur actif circulant			72 766	0
Dotations aux provisions pour risques et charges			-	-
Autres charges			14 483	53 306
Total des charges d'exploitation (II)			2 767 006	2 729 790
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			(867 159)	(904 959)
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			-	-
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			-	-
Produits financiers de participations			8 248	6 917
Produits des autres valeurs mobilières et créances			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			101	464
Reprises sur provisions et transferts de charges			8 115	3 956
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			5 999	21 135
Total des produits financiers (V)			22 463	32 472
Dotations financières aux amortissements et provisions			12 297	37 660
Intérêts et charges assimilées			28 547	8 810
Différences négatives de change			-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			24 634	48 665
Total des charges financières (VI)			65 477	95 136
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			(43 015)	(62 664)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			(910 173)	(967 623)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE) (en Euros)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 628	7 488
Produits exceptionnels sur opérations en capital	77 720	79 438
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Total des produits exceptionnels (VII)	79 348	86 926
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 769	1 712
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	393 930	26 414
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total des charges exceptionnelles (VIII)	395 699	28 127
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-316 351	58 800
Participation des salariés (IX)	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	(290 000)	(338 031)
Total des produits (I+III+V+VII)	2 001 659	1 944 229
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 938 183	2 515 021
RESULTAT NET	(936 524)	(570 792)
Dont Crédit-bail mobilier	272 252	164 484
Dont Crédit-bail immobilier	-	-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Au bilan de l'exercice clos le 31/12/2022 le total avant répartition est de 5 025 870,64 euros.

Au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 le résultat constaté est de – 936 524,42 euros.

Ce résultat est présenté sous forme de liste.

L'exercice a eu une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

SOMMAIRE

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

- 1.1 Règles et méthodes comptables*
- 1.2 Continuité d'exploitation*
- 1.3 Informations complémentaires pour donner une image fidèle*

2. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- 2.1 Etat des immobilisations*
- 2.2 Etat des amortissements*
- 2.3 Etat des provisions*
- 2.4 Etat des échéances des créances et des dettes*
- 2.5 Parties liées*
- 2.6 Fonds commercial*
- 2.7 Produits et avoirs à recevoir*
- 2.8 Charges à payer et avoirs à établir*
- 2.9 Charges et produits constatés d'avance*
- 2.10 Composition du capital social*
- 2.11 Mouvements des capitaux propres*
- 2.12 Ventilation du chiffre d'affaires net*
- 2.13 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices*

3. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- 3.1 Engagements financiers*
- 3.2 Rémunérations des dirigeants*
- 3.3 Honoraires des Commissaires Aux Comptes*
- 3.4 Effectif moyen temps plein*
- 3.5 Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés*
- 3.6 Tableaux des filiales et participations*

1. Règles et méthodes comptables

1.1 Règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels de la Société clos au 31 décembre 2022 sont établis en conformité du règlement ANC n°2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite, qui sont applicables aux exercices ouverts à la date de publication desdits règlements, soit à la clôture du 31 décembre 2022.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice,
- Indépendance des exercices.

1.2 Continuité d'exploitation :

Depuis sa création, la Société a financé ses activités et en particulier sa recherche et son développement et son outil de production au moyen de trois augmentations de capital, du crédit d'impôt recherche, des emprunts, des avances remboursables ou encore par des subventions. Depuis 2015, la Société a continué à procéder de façon régulière, avec succès, aux implantations de ses gammes de produits et notamment sur des pathologies complexes. Les implants en céramique chargée en antibiotiques, non encore marqué CE sous le MDR, représente parfois l'ultime solution pour les patients et le corps médical ; ces implants ne peuvent être posés que sur dérogation de l'autorité compétente tant que le marquage CE n'est pas obtenu.

Cette technologie Céramil est désormais reconnue par un Think Tank Santé comme une innovation médicale majeure qui ouvre une voie nouvelle dans le traitement des infections osseuses. Parallèlement, les implantations cliniques avec cette technologie ont bénéficié d'articles parus dans des revues scientifiques de premier plan.

À ce jour, la Société par le développement de ses céramiques poreuses chargées ou non en molécules actives, continue sa stratégie de développement sur des marchés actuellement non pourvus, à coût de santé publique élevé pour le traitement de ces pathologies qui se chiffre à plusieurs centaines de milliers d'euros par cas clinique.

La crise sanitaire mondiale de la Covid-19, couplée à la transformation réglementaire, a engendré du retard dans le développement des études cliniques et du chiffre d'affaires de la Société.

Cette transformation réglementaire passant du MDD (Medical Device Directive) au MDR (Medical Device Regulation) a vu le parlement européen, devant le manque d'organismes notifiés en capacité à accepter les dossiers, repousser la date limite de l'entrée en application du MDR à mai 2026/2027 en fonction des différentes classes de produits.

La Société a mis à jour ses prévisions de trésorerie sur la base de prévisions suivantes :

- Chiffre d'affaires en croissance par rapport à l'exercice 2022,
- Poursuite des efforts en matière de réduction des dépenses,
- Cession de la filiale Addidream avec une plus-value et remboursement du compte-courant.

Enfin, la société ne s'interdit pas d'étudier toutes les options de financement (dette, capital, restructuration) afin d'adapter à moyen terme sa structure financière à ses besoins.

Sur des hypothèses excédentaires d'une trésorerie positive à juin 2024, la direction a arrêté les comptes en confirmant le respect du principe de continuité d'exploitation.

1.3 Informations complémentaires pour donner une image fidèle :

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- les frais de recherche et développement répondant aux critères d'activation dès lors qu'aucune demande au titre du crédit d'impôt recherche n'a été demandé pour les dites dépenses. Dans le cas contraire (constitutives de l'essentiel des dépenses engagées), les dépenses restent en charge,
- les logiciels,
- le fonds de commerce.

Les frais de recherche et développement sont amortis sur 7 années.

Des provisions sont constituées s'il est identifié un risque sur l'utilisation des brevets concernés.

Les logiciels sont amortis de 1 à 3 années.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis, dès lors qu'ils ne portent pas sur une durée définie d'utilisation. Ils font par contre l'objet d'une provision, dès qu'un risque est identifié concernant le maintien de l'activité correspondante.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts nécessaires à l'acquisition de ces immobilisations ne sont pas pris en compte dans la détermination du coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--|------------|
| - Matériels et outillages industriels | 2 à 7 ans |
| - Installations générales et agencements | 5 à 10 ans |
| - Matériels de transport | 3 à 5 ans |
| - Matériels de bureau | 3 à 10 ans |
| - Mobilier | 5 à 10 ans |

Dépréciation des actifs :

Les immobilisations doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif),
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, intervenus au cours de l'exercice ou dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu,
- Les changements normatifs.

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement,
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif,
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions,
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Ces tests ont démontrés que les ancillaires présents dans les immobilisations en-cours depuis 3 ans sont dépréciés à hauteur de 25 %. Une dépréciation complémentaire de 25 % par an sera effectuée par année de présence dans les immobilisations en-cours jusqu'à atteindre une dépréciation de 100 %.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont composées :

- De titres de I.CERAM détenus en autodétention
- De titres de la société I.CERAM SRO, détenue à 95%
- De titres de la société I.CERAM PT, détenue à 100%
- De titres de la société I.CERAM U.F., détenue à 100%
- De titres de la société LIMOUSINE DE BREVET, détenue à 95%
- De titres de la société I.CERAM SOUTH AFRICA, détenue à 33,33%
- De titres de la société ADDIDREAM ¹, détenue à 49%
- De titres de la société DUSSARTRE, détenue à 41,18%
- Des titres d'auto-détenus
- De dépôts de garanties
- De créances rattachées aux participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

¹ Le 26 avril 2023, la Société a conclu un protocole d'accord relatif à la cession de sa participation dans Addidream (cf. ci-après la partie « Evènements postérieurs à la clôture » en page 23).

STOCKS

Les stocks de matières premières sont évalués au coût d'achat.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant :

- les consommations,
- les charges directes et indirectes de production,
- les amortissements des biens concourant à la production.

Les en-cours de production sont évalués en fonction du stade d'achèvement à la date d'inventaire.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes, selon que :

- la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus serait supérieure à la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente,
- des produits finis non vendus seraient devenus obsolètes par rapport au marché,
- les produits ne seraient plus autorisés sur le marché,
- les possibilités de vente des produits finis ou des marchandises, ou que les possibilités de consommation des matières premières seraient devenues faibles.

Les impacts liés à d'éventuels dépassements de dates de péremption sont considérés après étude comme marginaux en termes de risque de dépréciation, la plupart de ces produits pouvant être remis dans le circuit de production et le circuit de commercialisation après une re-stérilisation.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHIFFRE D'AFFAIRES

En règle générale, les produits sont mis en prêt sur une période maximale de 30 jours auprès de clients occasionnels alors que pour les clients réguliers ils sont mis en dépôts permanent.

Les clients utiliseront, à l'intérieur des « kits » mis à disposition, les produits adaptés à l'opération envisagée.

Seuls les produits commandés ou effectivement implantés sur les patients sont facturés sur la base de la déclaration d'utilisation faite par le client.

Un inventaire pour contrôle des stocks en dépôt est effectué de façon périodique. L'écart constaté lui est facturé.

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

1. Les « Ventes de marchandises » correspond à la vente d'implants orthopédiques de négoce auprès de chirurgiens exerçant en bloc opératoire.
2. La « Production vendue de biens » correspond aux ventes d'implants orthopédiques vendus sous la marque I.Ceram auprès de chirurgiens exerçant en bloc opératoire.
3. La « Production vendue de services » est principalement constituée de prestations liées à des commissions sur le chiffre d'affaires de négoce non facturées en direct par la société.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel.

Des charges et des produits exceptionnels ont été comptabilisés sur l'exercice selon le détail suivant :

- Un produit lié à une subvention d'investissement pour 40 500,99 €,
- Un produit de 37 219 € lié aux cessions d'immobilisations corporelles diminué d'une valeur nette comptable de 23 385,59 €,
- Des profits sur des dettes devenues inexigibles pour 1 628,28 €,
- Des amendes diverses pour 1 769,22 €,
- La dépréciation exceptionnelle de la filiale « I.CERAM U.F » suite à la mise en arrêt du projet de construction de l'usine du futur 4.0 due à la crise sanitaire de la Covid-19 et aux difficultés de mise en place de la nouvelle réglementation européenne, pour un montant total de 370 544,57 € (dont 300.000 € de titres et 70.544,57 € de compte courant).

DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT / CREDIT IMPOT RECHERCHE

La Société I.Ceram a fait le choix de comptabiliser l'ensemble des dépenses de recherche et développement en charges.

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt recherche et innovatio (CIR/CII).

Le CIR/CII est calculé par année civile et s'impute, le cas échéant, sur l'impôt sur les sociétés dû par l'entreprise.

Le CIR/CII afférent à 2022 a été comptabilisé à la clôture de l'exercice pour un montant de 290 000 €.

L'entreprise, ne payant actuellement pas d'impôt sur les sociétés, demande le remboursement de son crédit d'impôt recherche et innovation.

Evènements significatifs de l'exercice

Eléments relatifs à l'exploitation :

Poursuite des activités en matière de recherche et développement de nouveaux produits

I.Ceram renouvelle régulièrement ses certifications ISO 13485 et ISO 9001.

I.Ceram a contractualisé avec un organisme notifié pour le passage de ces certificats de marquage CE de classe IIb vers le MDR.

La Société a continué les travaux de recherche entrepris sur de nouvelles technologies et produits, avec le concours d'un comité scientifique. Ce comité est composé de chirurgiens et de spécialistes issus des établissements de santé publics et privés ou d'universités.

Une nouvelle publication scientifique a été publiée le 15 janvier 2022 par la revue scientifique « European Journal of Pediatric Surgery Report ». L'article est consacré à l'implantation d'un sternum en biocéramique poreuse d'I.Ceram chez une adolescente de 13 ans suite à un sarcome d'Edwing métastatique. Les résultats cliniques obtenus suite à cette implantation sont qualifiés « d'excellents ».

I.Ceram continue également son développement commercial en Europe avec la première pose en Grèce d'un implant sternal en céramique.

La technologie d'implant CERAMIL bénéficie d'une reconnaissance croissante par la communauté scientifique, démontrée par une accélération depuis quelques années du nombre de publications internationales réalisées et des implantations dans différents pays. L'implant sternal CERAMIL offre aux chirurgiens une solution unique dans le cadre de comblements osseux complexes (cancer, infection sternale,...) avec une parfaite biocompatibilité. Cette technologie devrait devenir à terme la référence en matière de traitement des infections osseuses.

I.Ceram continue à protéger ses avancées technologiques par des dépôts réguliers de brevets, l'implant sternal en céramique poreuse chargé en principes actifs est désormais protégé sur le sol américain suite au dépôt du brevet n° US15521779.

I.Ceram a été nommée au prix Galien USA pour sa nouvelle technologie dédiée à la chirurgie cardiaque.

En fin d'année 2022, I.Ceram est devenu lauréat du concours i-Nov de BPI France. I-Nov est un concours d'excellence, dédié à l'innovation. Il permet d'accompagner le développement d'entreprises ayant le potentiel pour devenir un leader mondial dans leur domaine. Les lauréats d'i-Nov bénéficient du cofinancement du développement de leur projet de recherche et d'innovation.

Financement

La société a perçu des subventions d'investissement d'un montant total de 389 K€ et a perçu 307 K€ de crédit d'impôt recherche et innovation relatif à l'année 2021.

En fin d'année 2022, I.Ceram lauréat du concours i-Nov de BPI France, a obtenu un financement de plus de 800 K€ débloqués suivant l'avancement du projet sur quatre exercices.

Evènements postérieurs à la clôture

Le 26 avril 2023, la Société a conclu un protocole d'accord relatif à la cession des 98 000 actions de la société Addidream SAS qu'elle détient, prévoyant notamment le remboursement à la Société des sommes versés à Addidream SAS en compte-courant. La réalisation définitive de cette cession devrait être effective au plus tard le 5 mai 2023.

2. Complément d'informations relatif au bilan et au compte de résultat

2.1 Etat des immobilisations (en Euros)

Valeur brute des immobilisations	Début d'exercice	Augmentation	Reclassement	Diminution	Fin d'exercice
Frais de recherche et de développement	74 449				74 449
Concessions, brevets et droits similaires	659 998	23 295			683 293
Fonds commercial	10 000				10 000
Constructions	137 780	1 175			138 955
Inst. tech., matériels et out. industriels	1 787 082	40 593			1 827 675
Inst. générales, agencements, aménagements divers	198 149				198 149
Matériels de transport	165 887			46 000	119 887
Autres immobilisations corporelles	110 566				110 566
Immobilisations corporelles en cours	780 246	4 937	1 175	137 651	646 357
Immobilisations incorporelles en cours	1 000		1 000		-
Immobilisations financières	1 598 072	284 115		243 654	1 638 533
TOTAL	5 523 230	354 115	2 175	427 305	5 447 864

2.2 Etat des amortissements (en Euros)

Valeur des amortissements	Début d'exercice	Augmentation	Reclassement	Diminution	Fin d'exercice
Frais de recherche et de développement	74 449				74 449
Concessions, brevets et droits similaires	159 526	5 493			165 019
Fonds commercial					
Constructions	78 676	10 410			89 086
Inst. tech., matériels et out. industriels	1 552 903	161 057		2 748	1 711 212
Inst. générales, agencements, aménagements divers	111 251	19 815			131 066
Matériels de transport	93 429	32 629		22 614	103 444
Autres immobilisations corporelles	94 269	6 395			100 664
Immobilisations corporelles en cours					
Immobilisations financières					
TOTAL	2 164 503	235 799	-	25 362	2 374 939

2.3 Etat des provisions (en Euros)

Valeur des provisions	Début d'exercice	Augmentation	Reclassement	Diminution	Fin d'exercice
Amortissements dérogatoires					
Dont majoration exceptionnelle de 30%					
Autres provisions réglementées					
Pour risques et charges	-				-
Sur immobilisations	945 068	30 550	370 545	99 592	1 246 570
Sur stocks et en-cours	182 909	72 766			255 675
Sur clients et comptes rattachés	-				-
Autres dépréciations					
TOTAL	1 127 977	103 316	370 545	99 592	1 502 245

2.5 Parties liées (en Euros)

31/12/2021

	DUSSARTRE	ADDIDREAM	I.CERAM AFRIQUE DU SUD	INVESTISSEMENT DEVELOPPEMENT
COMPTES COURANTS BLOQUES		270 000		
AVANCES (CONVENTIONS TRESORERIE, COMPTES FOURNISSEURS ET CLIENTS)	28 315	44 587	70 966	153 282
COMPTES COURANTS ASSOCIES				
TOTAL	28 315	314 587	70 966	153 282

31/12/2022

	DUSSARTRE	ADDIDREAM	I.CERAM AFRIQUE DU SUD	INVESTISSEMENT DEVELOPPEMENT
COMPTES COURANTS BLOQUES				
AVANCES (CONVENTION TRESORERIE, COMPTES FOURNISSEURS ET CLIENTS)	24 122	314 713	40 649	152 629
COMPTES COURANTS ASSOCIES				
TOTAL	24 122	314 713	40 649	152 629

2.6 Fonds commercial (en Euros)

Fonds commercial

	ACHETES	REEVALUES	RECUS EN APPORT	MONTANT
I.CERAM	10 000			10 000
TOTAL	10 000	-	-	10 000

2.7 Produits et avoirs à recevoir (en Euros)

MONTANT DES PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT TTC

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	2 004
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoir à recevoir : 0,00)	2 799
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	4 804

2.8 Charges à payer et avoirs à établir (en Euros)

MONTANT DES CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 552
Emprunts et dettes financières divers	1 958
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 945
Dettes fiscales et sociales	44 424
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoir à établir :)	-
TOTAL	126 878

2.9 Charges et produits constatés d'avance (en Euros)

REPARTITION DES MONTANTS DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	CHARGES	PRODUITS
Charges / Produits d'exploitation	44 177	15 819
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	44 177	15 819

2.10 Composition du capital social (en Euros)

EVENEMENTS LIES AU CAPITAL SOCIAL	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 909 140	0,10
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice	295 457	2,00

2.11 Mouvements des Capitaux Propres (en Euros)

	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Résultat de l'exercice	Subvention d'investissement	TOTAL
Au 31 décembre 2021	590 914	2 547 818	22 515	-570 792	138 081	2 728 536
Résultat 2021		(570 792)				(570 792)
Mouvements				(365 732)	227 259	(138 473)
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2022	590 914	1 977 026	22 515	-936 524	365 340	2 019 270

2.12 Ventilation du chiffre d'affaires net (en Euros)

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	MONTANT
Ventes de marchandises	8 039
Ventes de produits finis	1 297 805
Prestations de services	100 533
TOTAL	1 406 377

REPARTITION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	MONTANT
France	989 445
Etranger	416 932
TOTAL	1 406 377

2.13 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (en Euros)

REPARTITION DU RESULTAT ET IMPOT SUR LES BENEFICES	RESULTAT AVANT IMPOTS	IMPOTS
Résultat courant	(910 173)	-
Résultat exceptionnel (et participation)	(316 351)	-
Impôts sur les bénéfices (CII-CIR)	-	290 000
Résultat comptable	(936 524)	-

3. Engagements financiers et autres informations

3.1 Engagements financiers (en Euros)

ENGAGEMENTS DONNES

MONTANT

Crédits baux mobiliers	1 892 056
Avals et cautions	
Nantissement du fonds de commerce	
Autres engagements donnés	630 000
TOTAL	2 522 056

Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	630 000
Dont engagements assortis de sûretés réelles	1 892 056

ENGAGEMENTS RECUS

MONTANT

Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus	320 511
TOTAL	320 511

Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	320 511
- BPI	

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL

MONTANT

Valeur des biens pris en crédit-bail au moment de la signature du contrat	2 241 400
Montant des redevances afférentes à l'exercice ainsi que le montant cumulé des redevances des exercices précédents	1 283 011
Dotations aux amortissements qui auraient été enregistrées pour ces biens au titre de l'exercice clos s'ils avaient été acquis par l'entité ainsi que le montant cumulé des amortissements qui auraient été acquis par l'entité ainsi que le montant cumulé des amortissements qui auraient été effectués au titre des exercices précédents	1 631 344
Evaluation des redevances restantes à payer de ces biens stipulés aux contrats	942 745
<i>Dont à moins d'un an</i>	252 780
<i>Dont à plus d'un an et moins de 5 ans</i>	538 704
<i>Dont à plus de 5 ans</i>	151 261

3.2 Rémunérations des dirigeants (en Euros)

	MONTANT
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES :	
- des organes d'administration (jetons de présence)	3 054
- des organes de direction	59 956
- des organes de surveillance	
TOTAL	63 010

3.3 Honoraires des Commissaires Aux Comptes (en Euros)

	MONTANT
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	25 565
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	25 565

3.4 Effectif moyen temps plein

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
- Cadres	9	
- Agents de maîtrise	1	
- Employés	6	
- Ouvriers	8	
TOTAL	24	0

3.5 Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés (en Euros)

	DIRIGEANTS	AUTRES	PROVISIONS
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité	10 672	12 792	
TOTAL	10 672	12 792	-

Le montant du paiement des engagements futurs correspond aux avantages accordés aux salariés. Il est évalué selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant :

- l'évolution des salaires,
- l'âge de départ à la retraite,
- la mortalité.

Cette évaluation est ramenée à sa valeur actuelle. Ces engagements s'élevaient au 31 décembre 2022 à 23 463 €.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- o Année de calcul : 2022
- o Taux d'actualisation : 0,70 %
- o Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- o Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans
- o Convention collective : Métallurgie
- o Table de mortalité : TPRV 93

Le salarié qui partira en retraite, de son initiative ou de celle de l'employeur à un âge égal ou supérieur à 62 ans, recevra une indemnité de départ à la retraite dont le taux et les modalités sont fixés comme suit (application de la convention collective de la Métallurgie) :

- 1/10ème de mois par année d'ancienneté de 2 à 10 ans
- 1 mois 1/2 après 10 ans
- 2 mois après 15 ans
- 2 mois 1/2 après 20 ans
- 3 mois après 25 ans
- 3 mois 1/2 après 30 ans
- 4 mois après 35 ans

Il n'est pas tenu compte de la présence postérieure au 62^{ème} anniversaire.

3.6 Tableaux des filiales et participations (en Euros)

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à	Quote-part du capital	Valeur brute des	Valeur nette des	Prêts et avances	Cautions et avals	CA HT du dernier	Résultat du dernier	Dividendes encaissés
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations										
Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
I.CERAM SRO - REPUBLIQUE TCHEQUE	36 994	(58 651)	100	2 500	-	96 875		841	(429)	
LIMOUSINE BREVET	4 000	102 477	95	191 800	-	-		-	(1 510)	
I.CERAM PORTUGAL	50 000	(155 333)	100	50 000	-	135 870		1 052	(37 460)	
I.CERAM U.F	300 000	(218 710)	100	300 000	-	70 545		-	(36 405)	
Filiales (10 à 50% du capital détenu)										
ADDIDREAM	336 000	(727 205)	49	164 640	164 640	314 511	630 000	402 683	195 330	
I.CERAM AFRIQUE DU SUD	60 000	(34 615)	1/3	20 000	20 000	10 801		82 093	32 030	
DUSSARTRE	17 000	(39 137)	41	7 000	7 000	22 328		353 967	(3 813)	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
Filiales non reprises en A										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
a) Françaises										
b) Etrangères										